



Un demi-siècle de licences sportives

En 54 ans, le nombre annuel de licences délivrées par les fédérations sportives agréées a été multiplié par 8. En 1949 on en dénombrait 1 867 000 et 14 900 000 en 2002.

Cette évolution se décompose en trois périodes bien distinctes.

La première s'étend de 1949 à 1956. La croissance annuelle est en moyenne de 3 %. Elle est pour beaucoup le fait des fédérations scolaires et universitaires.

La deuxième va de 1957 à 1986. Elle constitue l'« âge d'or ». La croissance est vive (5,8 % par an en moyenne). Toutes les « familles » de fédérations sont concernées, même si les fédérations unisport olympiques et non olympiques progressent plus vite.

La dernière période, depuis 1987, se caractérise par un fort ralentissement de la croissance (1,0 % par an en moyenne). On note toutefois une tendance à la reprise dans les dernières années.

Tout au long de la période, la part des femmes dans l'évolution du nombre de licences délivrées a été déterminante. Elle a été en progression constante et régulière. En 1962 on dénombrait 640 000 licences féminines pour près de 5 000 000 en 2002. Elles ne représentaient ainsi que 19,4 % de l'ensemble des licences en 1962 contre un peu plus d'un tiers en 2002.

L'évolution de l'ensemble des licences délivrées

En 1949, les fédérations sportives agréées délivraient 1 867 000 licences. En 2002, ce nombre était de 14 900 000. En un peu plus de cinquante ans, il a été multiplié par 8. Cette évolution correspond à un taux de croissance annuel moyen sur l'ensemble de la période de 4,0 %. A titre d'illustration, il correspond à un doublement, en moyenne, du nombre de licences délivrées, tous les 18 ans (*Graphique 1*). Sur la même période, la population française s'est accrue de 42,9 %.

Les données pour 2003, portent le nombre de licences délivrées à environ 15 130 000, soit une croissance de 1,5 % par rapport à 2002. Ce taux, inférieur à la moyenne d'ensemble de la période s'inscrit néanmoins dans un contexte de légère reprise de la croissance du nombre de licences délivrées, observée à l'orée du vingt et unième siècle.

Champ*

Cette étude porte sur les licences sportives et les « autres titres de participation » (ATP), délivrés par les fédérations agréées.

Dans l'étude, on distingue quatre « familles » de fédérations :

les fédérations unisport olympiques : on classe dans cette famille, sur toute la période, les fédérations qui sont aujourd'hui olympiques ;

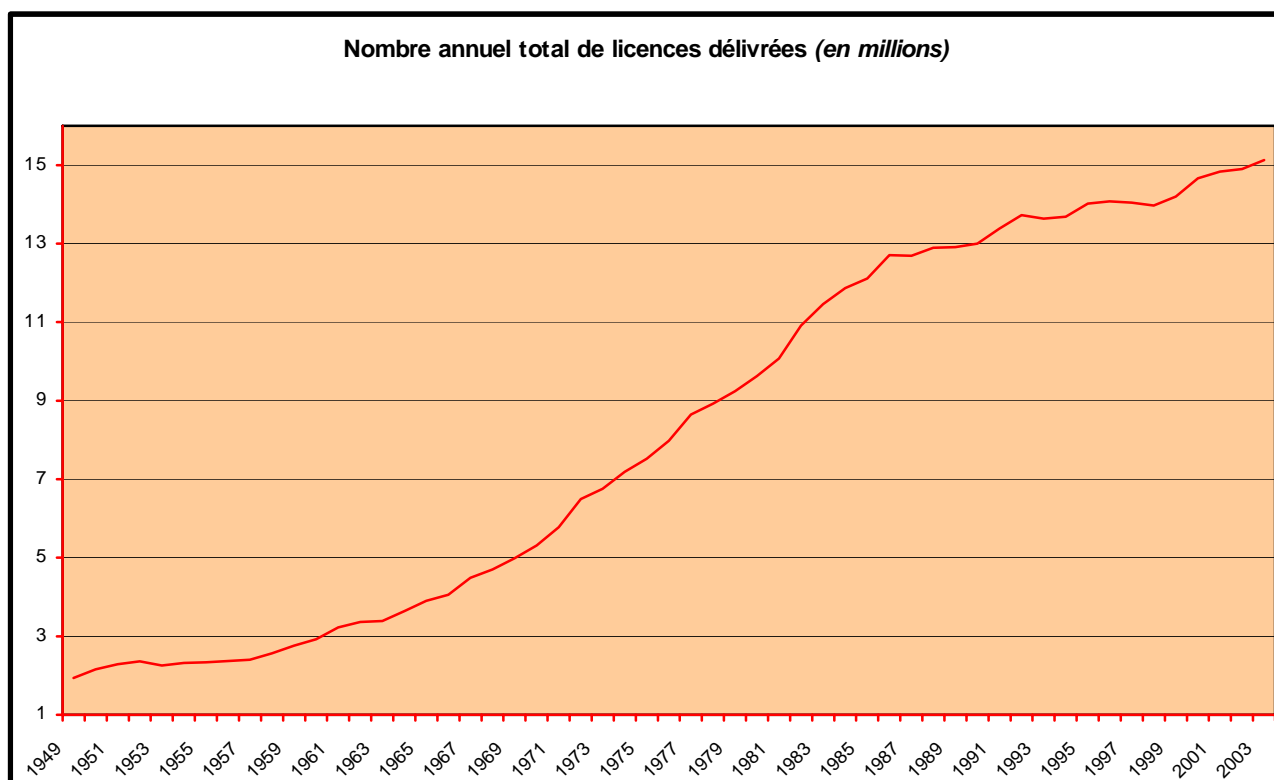
les fédérations unisport non olympiques ;

les fédérations scolaires et universitaires ;

les fédérations multisports et affinitaires (y compris les fédérations spécifiques aux personnes en situation de handicap).

* Voir les définitions dans STAT-Info n°04-02 février 2004

Graphique 1 : le nombre total de licences de 1949 à 2003



Source : Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Mission Statistique)

Cette évolution d'ensemble recouvre des mouvements contrastés à l'intérieur de la période. On peut les repérer en calculant les moyennes mobiles sur cinq ans (MM5) des taux de croissance annuels (cf METHODOLOGIE). La première sous-période va de **1949 à 1956**, la deuxième de **1957 à 1986** et la troisième de **1987 à 2002** (Graphique 2).

1957-1986, « l'âge d'or »

Les deux caractéristiques principales de la première sous-période sont les suivantes :

- elle est relativement de courte durée. Son amplitude s'étend de 1949 à 1956 ;
- le rythme de croissance est proche du rythme moyen de l'ensemble de la période, le taux de croissance annuel moyen étant de 3,0 % (Tableau 2).

Ainsi, en 1949 dénombrait-on environ 1 870 000 licences délivrées par 49 fédérations agréées et environ 2 300 000 licences délivrées par 54 fédérations agréées en 1956. Entre ces deux dates, le nombre de licences s'est accru de 23,2 %, qui correspond à une croissance absolue de 437 000 licences (Tableau 1).

La deuxième sous-période présente les caractéristiques suivantes :

- elle est longue (trente ans), de 1957 à 1986 ;
- elle est particulièrement dynamique. C'est la période au cours de laquelle le rythme de croissance a été le plus soutenu, le taux de croissance annuel moyen étant alors de 5,9 % (Tableau 2).

En 1986, on dénombrait environ 12 700 000 licences délivrées par 94 fédérations agréées. Entre 1956 et 1986, le nombre des licences a donc été multiplié par 5,5, qui correspond à une croissance absolue d'environ 10 330 000 licences (Tableau 1).

MÉTHODOLOGIE

Les « moyennes mobiles » sur 5 ans (MM5) des taux de croissance annuels se déterminent de la façon suivante :

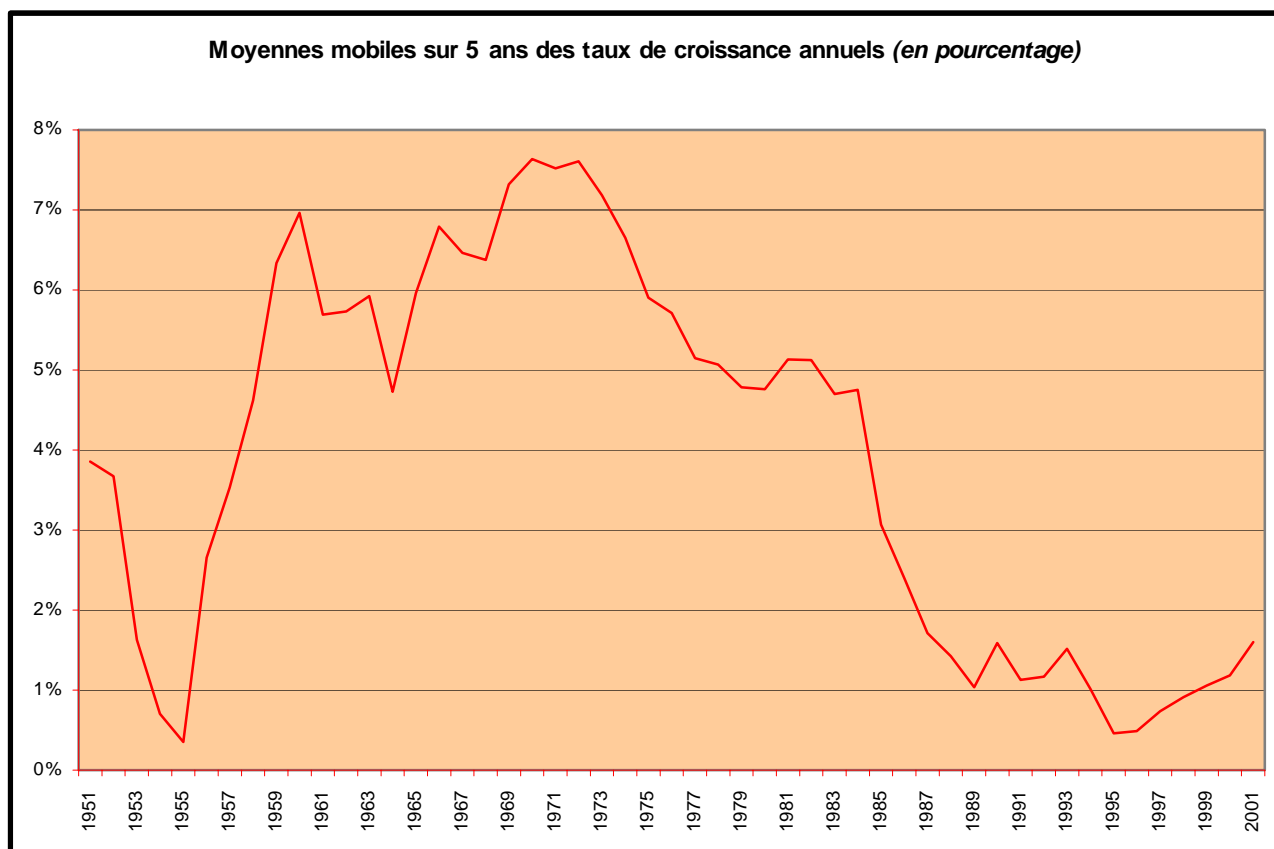
Chaque point de la courbe correspond à la moyenne des taux de croissance sur cinq années ;

On passe d'un point de la courbe au suivant en enlevant le taux de l'année la plus éloignée et en ajoutant celui de l'année la plus récente.

Exemple : pour l'année 1980, le point sur la courbe correspond à la moyenne des taux des années 1978, 1979, 1980, 1981, 1982. Pour l'année 1981, ce sera la moyenne des taux des années 1979, 1980, 1981, 1982, 1983.

Cette procédure permet de dégager des tendances. Ici, on détermine empiriquement trois sous-périodes selon que les MM5 sont inférieures ou supérieures à 4 %. (Graphique 2)

Graphique 2 : moyennes mobiles des taux de croissance annuels



Source : Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Mission Statistique)

La troisième sous-période, contemporaine, présente, elle, les caractéristiques suivantes :

- elle couvre les années **1987 à 2002** (seize ans) ;
- elle correspond à un fort ralentissement du mouvement précédent. Sur le demi-siècle écoulé, c'est la période où la croissance aura été la moins soutenue, le taux de croissance annuel moyen n'étant plus que de 1,0 % (Tableau 2).

En 2002, on dénombrait environ 14 900 000 licences délivrées par 112 fédérations agréées.

Entre 1986 et 2002, le nombre de licences s'est donc encore accru de 17,2 %, qui correspond à une croissance absolue d'environ 2 192 000 licences (Tableau 1).

Toutefois, on observe ces dernières années, approximativement à l'entrée dans le vingt et unième siècle, une tendance à la reprise. Les points les plus bas de la période ont été atteints au milieu des années 90 et ils correspondaient à une quasi stagnation du nombre de licences délivrées. (Graphique 2). Les données pour 2003 confirment et renforcent cette tendance à la reprise.

Tableau 1
Nombre de licences délivrées

Fédérations	1949		1956		1986		2002	
			Ecart 1956-1949		Ecart 1986-1956		Ecart 2002-1986	
Olympiques	949	1 045	+96	6 367	+5 322	7 117	+750	
Non Olympiques	322	375	+53	2 100	+1 725	2 765	+665	
Scolaires et Universitaires	187	491	+304	2 528	+2 037	2 561	+33	
Multisports et Affinitaires	477	461	-16	1 714	+1 253	2 458	+744	
Total	1 935	2 371	+437	12 709	10 337	14 901	+2 192	

Source : Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Mission Statistique)

Plusieurs périodes, plusieurs moteurs

Même si l'évolution d'ensemble est étroitement liée à celle des licences délivrées par les fédérations olympiques (elles représentaient respectivement 49,0 % et 47,8 % des licences délivrées en 1949 et en 2002), le mouvement de croissance a été animé par des « moteurs » évoluant à des rythmes différenciés selon les sous-périodes : les fédérations du sport scolaire et universitaire pour la première, les fédérations olympiques pour « l'âge d'or », les fédérations multisports et affinitaires pour la période contemporaine.

Fédérations olympiques (Tableau 2, Graphique 3)

Elles auront tenu le rôle du « moteur » le plus actif au cours de la sous-période la plus faste, épaulées par les fédérations non olympiques. Le taux de croissance annuel moyen des licences délivrées par les fédérations olympiques est alors de 6,2 % contre 5,9 % pour l'ensemble, le nombre de licences étant multiplié par 6,1 entre 1956 et 1986.

Par contre, sur les deux autres sous-périodes, le taux de croissance annuel moyen des licences délivrées par les fédérations olympiques est inférieur à celui de l'ensemble.

Sur la première, il l'est très sensiblement : 1,4 % contre 3,0 % globalement, le nombre de licences délivrées s'accroissant, sur cette sous-période, de 10,1 % contre 23,2 % pour l'ensemble.

En revanche, il est beaucoup plus proche du taux de croissance d'ensemble sur la période contemporaine : 0,7 % contre 1,0 %, le nombre de licences des fédérations olympiques progressant de 11,8 % entre 1986 et 2002.

Fédérations non olympiques (Tableau 2, Graphique 3)

Comme pour les fédérations multisports et affinitaires, même si c'est à un degré moindre, la période contemporaine reste relativement favorable pour ces fédérations. Leur taux de croissance annuel moyen de licences délivrées y est de 1,8 %, supérieur à celui de l'ensemble, ce qui correspond à une augmentation de 31,7 % du nombre de leurs licences sur cette sous-période.

Cette position sur la période contemporaine traduit une montée en puissance régulière de ces fédérations. Alors que sur la première sous-période leur vitesse moyenne de croissance était inférieure à celle de l'ensemble : 2,2 % contre 3,0 %, elle lui était identique sur la deuxième : 5,9 %. Ainsi, de 1949 à 1956, le nombre de licences a augmenté de 16,5 %, de 1957 à 1986, il a été multiplié par 5,6.

Fédérations scolaires et universitaires (Tableau 2, Graphique 3)

L'heure de gloire de ces fédérations correspond à la période du « baby boom », soit à la première des sous-périodes définies ici. Elles ont alors enregistré un taux de croissance annuel moyen des licences délivrées très élevé : 6,8 %, le nombre de licences augmentant de 48,2 % de 1950 à 1956. Cette prédominance est également vraie en valeur absolue (Tableau 1).

Après cette période, l'évolution est marquée par un ralentissement progressif. Au cours de la deuxième sous-période, si la croissance reste vive, elle est néanmoins légèrement inférieure à celle de l'ensemble : 5,6 % contre 5,9 %, le nombre de licences étant multiplié par 5,2.

Enfin, la période contemporaine montre une quasi stagnation de ces fédérations. Le taux de croissance annuel moyen des licences délivrées, le plus faible des quatre « familles » de fédérations, est de 0,1 %, le nombre de licences n'augmentant que de 1,3 % en seize ans.

Fédérations multisports et affinitaires (y compris les fédérations spécifiques aux personnes en situation de handicap) (Tableau 2, Graphique 3)

Même si, en valeur absolue (Tableau 1), les fédérations olympiques fournissent la plus forte contribution à la croissance au cours de la période contemporaine, en termes de vitesse de croissance, les fédérations multisports et affinitaires sont le plus fort « moteur » de cette même période. Le taux de croissance annuel moyen des licences qu'elles délivrent est alors de 2,3 % contre 1,0 % pour l'ensemble, le nombre de licences délivrées s'étant accru de 43,4 % depuis 1986.

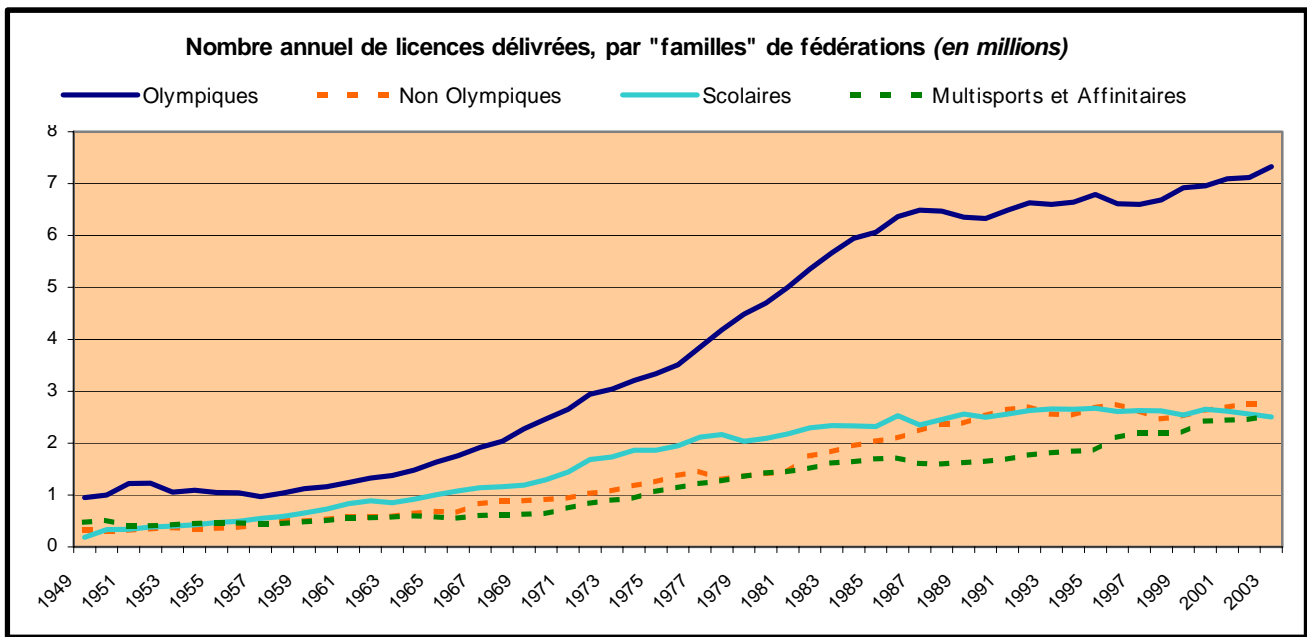
Par contre, l'évolution du nombre de licences délivrées par les fédérations multisports et affinitaires a été inférieure à la croissance d'ensemble sur les deux premières sous-périodes : les taux annuels moyens sont respectivement de 0 % et 4,5 %, induisant une stagnation du nombre de licences délivrées sur la première sous-période et une multiplication par 3,7 du nombre de licences sur la deuxième.

Tableau 2

	Taux de croissance annuel moyen			unité : %
	1949-1956	1957-1986	1987-2002	
Fédérations				
Olympiques	1,4	6,2	0,7	
Non Olympiques	2,2	5,9	1,8	
Scolaires et Universitaires	6,8	5,6	0,1	
Multisports et Affinitaires	0,0	4,5	2,3	
Total	3,0	5,9	1,0	

Source : Recensement mené auprès des fédérations agréées (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Mission Statistique)

Graphique 3 : les licences par « famille » de 1949 à 2003



Source : Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Mission Statistique)

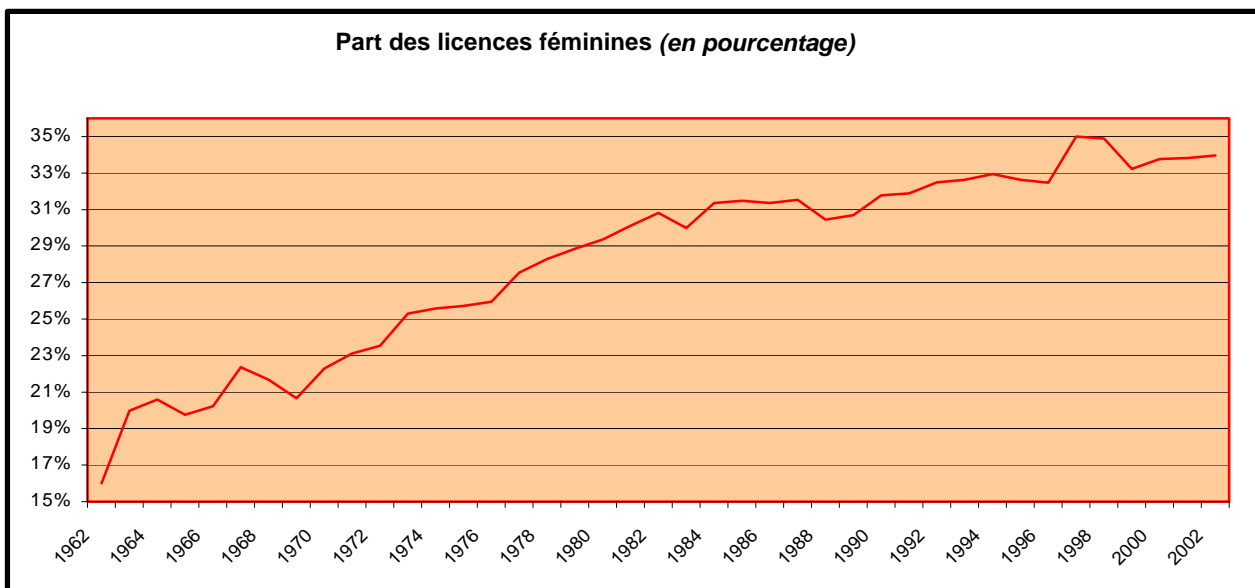
La part des femmes a augmenté de 75 % en quarante ans

Dans la répartition des licences entre hommes et femmes, on ne dispose de données d'ensemble que pour une période s'étendant de 1962 à 2002.

En 1962, on dénombrait environ 2 700 000 licences détenues par des hommes et 670 000 par des femmes.

En 2002, ces chiffres étaient respectivement de 9 800 000 et 5 100 000. Entre ces deux années, le nombre des licences détenues par des hommes a été multiplié par 3,1, alors que pour les femmes, il a été multiplié par 5,6. Si, au terme de la période, les hommes sont toujours majoritaires, il n'en demeure pas moins que la contribution des femmes à la croissance a été significative sur les quarante ans qui viennent de s'écouler, cette contribution étant en constante augmentation.

Graphique 4 : part des licences féminines de 1962 à 2002



Source : Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Mission Statistique)

Sur la période commune avec celle de « l'âge d'or » (1962 – 1986), en moyenne, la part des femmes expliquait 25 % de la croissance et ce rôle s'est ensuite accentué puisqu'elle en explique 32 % sur la période contemporaine.

Au total, le taux moyen annuel de croissance de la contribution des femmes sur l'ensemble de la période aura été de 1,8 %. Autrement dit, chaque année depuis 1961, la part des licences féminines dans le total des licences délivrées a augmenté, en moyenne, au rythme

de 1,8 % par an, passant de 16,0 % en 1962 à 34,0 % en 2002 (*Graphique 4*).

La contribution des licences féminines à la croissance d'ensemble se porte dans des domaines assez différents de ceux des licences masculines. L'observation des taux de croissance annuels moyens selon les différentes « familles » de fédérations et le sexe met en évidence ces tendances.

Tableau 3
Evolution des licences masculines et féminines délivrées

Fédérations	1962-1986				1987-2002			
	Taux de croissance annuel moyen En %		Différence entre le nombre de licences délivrées en 1986 et 1962 (en milliers)		Taux de croissance annuel moyen En %		Différence entre le nombre de licences délivrées en 2002 et 1986 (en milliers)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Olympiques	6,3	8,4	+3 647	+1 393	0,6	0,9	+467	+283
Non Olympiques	5,1	8,2	+1 276	+238	1,0	5,3	+303	+362
Scolaires et Universitaires	3,6	5,9	+796	+846	0,2	0,0	+49	-17
Affinitaires et Multisports	2,1	9,2	+291	+860	1,9	2,6	+254	+489
Total	5,0	7,6	+6 010	+3 337	0,8	1,5	+1 073	+1 117

Source : Recensement mené auprès des fédérations agréées (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Mission Statistique)

Globalement, la vitesse de croissance est plus forte pour les licences féminines sur les deux sous-périodes pour lesquelles les données sont disponibles. Ce même constat s'applique, en général, à chacune des « familles » de fédérations.

Dans la dernière période, la croissance se ralentit fortement, qu'il s'agisse des licences masculines comme des licences féminines. Néanmoins, ce mouvement est sensiblement moins important dans le cas des licences féminines : pour elles, on passe d'un taux de croissance annuel moyen de 7,6 % sur la période 1962-1986 à un taux de 1,5 % sur la période contemporaine. Pour les licences masculines, ce même taux passe de 5,0 % sur la période 1962-1986 à un taux de 0,8 % sur la période contemporaine. Entre les deux périodes, le ralentissement de la croissance pour les licences masculines est de 23 % supérieur à ce qu'il est pour les licences féminines. En valeur absolue, sur la dernière période, l'augmentation du nombre de licences féminines est légèrement supérieure à celle des licences masculines (*tableau 3*).

Les hiérarchies des taux de croissance, indice des choix, sont différentes selon les sexes.

Pour les licences masculines, durant la période faste, ce sont les fédérations unisport qui enregistrent les plus fortes croissances avec des taux très supérieurs à ceux des deux autres « familles », signe d'une tendance masculine à se diriger vers des formes d'activités sportives appuyées pour l'essentiel sur des compétitions. Sur la période contemporaine, les fédérations multisports et affinitaires sont celles qui résistent le mieux à cette érosion de la croissance. Toutefois, les fédérations olympiques restent celles qui progressent le plus en valeur absolue (*tableau 3*).

Pour les licences féminines, la situation est sensiblement différente. Sur la période faste, les fédérations multisports et affinitaires ont le taux de croissance le plus élevé, mais les fédérations olympiques la plus forte progression en valeur absolue. En revanche, sur la période contemporaine la hiérarchie est bouleversée, les fédérations non olympiques soutenant la croissance des licences féminines, alors que les multisports et affinitaires ont la plus forte variation en valeur absolue (*tableau 3*).

➤ Dominique CROSNIER
➤ Jean-Paul BOISSON
Mission Statistique

Tableau 4

Licences sportives et autres titres de participations délivrés de 1949 à 2002

unité : millier

Année	Clubs	Fédérations Olympiques	Fédérations Non-Olympiques	Fédérations Multisports et Affinitaires	Fédérations Scolaires et Universitaires	Total
1949	58	949	322	478	187	1 935
1950	67	1 001	312	510	331	2 154
1951	72	1 220	324	407	338	2 289
1952	71	1 226	347	406	382	2 360
1953	65	1 057	372	425	399	2 252
1954	66	1 092	352	450	424	2 318
1955	67	1 048	359	461	466	2 335
1956	67	1 045	375	461	491	2 371
1957	67	969	431	452	550	2 402
1958	70	1 036	494	453	585	2 567
1959	68	1 122	501	479	655	2 757
1960	72	1 162	531	508	725	2 926
1961	74	1 242	586	562	833	3 223
1962	76	1 327	586	563	887	3 363
1963	75	1 377	588	572	848	3 385
1964	77	1 481	646	600	916	3 643
1965	78	1 634	684	577	1 007	3 902
1966	79	1 756	667	558	1 079	4 060
1967	83	1 920	830	602	1 140	4 493
1968	84	2 033	890	622	1 157	4 702
1969	87	2 275	885	629	1 192	4 983
1970	88	2 465	911	643	1 297	5 316
1971	94	2 653	940	745	1 444	5 781
1972	100	2 942	1 028	839	1 682	6 491
1973	103	3 043	1 079	900	1 735	6 757
1974	105	3 206	1 178	939	1 866	7 189
1975	109	3 336	1 254	1 068	1 862	7 520
1976	114	3 511	1 377	1 139	1 950	7 977
1977	119	3 851	1 454	1 224	2 118	8 647
1978	126	4 181	1 303	1 273	2 164	8 920
1979	131	4 486	1 362	1 357	2 036	9 241
1980	135	4 703	1 413	1 423	2 090	9 628
1981	139	4 999	1 449	1 452	2 176	10 076
1982	146	5 352	1 754	1 509	2 295	10 910
1983	149	5 668	1 834	1 616	2 338	11 456
1984	152	5 947	1 946	1 640	2 330	11 863
1985	158	6 061	2 036	1 698	2 320	12 114
1986	164	6 367	2 100	1 714	2 528	12 709
1987	162	6 490	2 242	1 609	2 348	12 689
1988	161	6 469	2 375	1 597	2 453	12 895
1989	162	6 355	2 378	1 622	2 558	12 914
1990	164	6 327	2 528	1 645	2 501	13 001
1991	167	6 491	2 645	1 689	2 557	13 382
1992	169	6 629	2 704	1 769	2 626	13 728
1993	169	6 601	2 560	1 815	2 661	13 638
1994	170	6 646	2 540	1 846	2 652	13 685
1995	171	6 792	2 686	1 866	2 673	14 016
1996	173	6 613	2 743	2 111	2 610	14 076
1997	172	6 598	2 619	2 203	2 628	14 047
1998	174	6 684	2 465	2 201	2 623	13 974
1999	171	6 924	2 521	2 211	2 541	14 196
2000	174	6 956	2 635	2 423	2 653	14 666
2001	172	7 093	2 687	2 443	2 613	14 836
2002	173	7 117	2 765	2 458	2 561	14 900
2003	173	7 330	2 759	2 536	2 503	15 128

Source : Recensement mené auprès des fédérations agréées (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Mission Statistique)

Pour en savoir plus :

◆ Les informations sur Internet : www.jeunesse-sports.gouv.fr, rubriques :

➤ Dossiers / Statistiques – Sport :

➤ Les licences sportives et autres titres de participation (ATP)

Les licences sportives en 2003

- Répartition des licences sportives et autres titres de participation (ATP) par fédérations françaises agréées.

- Masculin / féminin dans les licences par fédérations françaises agréées (hors ATP)
- Répartition territoriale des licences sportives par fédérations françaises agréées (hors ATP)

Les licences sportives de 2000 à 2002

- Répartition des licences sportives et autres titres de participation (ATP) par fédérations françaises agréées.

- Répartition territoriale des licences sportives (hors ATP) en 2002 par fédérations françaises agréées.

- Répartition territoriale des licences sportives (hors ATP) en 2001 par fédérations françaises agréées.

- Répartition territoriale des licences sportives (hors ATP) en 2000 par fédérations françaises agréées.

➤ Les clubs

Les clubs en 2003

- Répartition du nombre de clubs par fédérations françaises agréées.

- Répartition territoriale des clubs par fédérations françaises agréées

Les clubs de 2000 à 2002

- Répartition du nombre de clubs par fédérations françaises agréées en 2000, 2001 et 2002

- Répartition territoriale des clubs en 2002 par fédérations françaises agréées.

- Répartition territoriale des clubs en 2001 par fédérations françaises agréées.

➤ Publication / STAT – Info n° 04-02 février 2004. Les licences sportives et les clubs des fédérations françaises agréées en 2001 – Sandrine BOUFFIN

➤ Publication / STAT – Info n° 03-07, novembre 2003 et INSEE-Première n° 932, novembre 2003 « la pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socio-culturel ». – Lara MULLER

➤ Publication / STAT – Info n° 02-04 octobre 2002. Le sport chez les jeunes de 12 à 17 ans. – Guy TRUCHOT, Audrey MOREAU, Alexandra PICHAULT

◆ « Les pratiques sportives en France » résultats de l'enquête menée en 2000 par le ministère des Sports et l'Institut National du Sport et de l'Education Physique : édition de l'INSEP.

➤ DRDJS Midi-Pyrénées/Haute Garonne avril 2004. Licences et clubs en Midi-Pyrénées – évolutions 1993-2003. – Thierry MAUDET, AGATHE BARBIEUX

➤ DRDJS Midi-Pyrénées/Haute Garonne novembre 2001. Place et part des femmes en Midi-Pyrénées, le sport un « monde à part ? ». – Thierry MAUDET, AGATHE BARBIEUX

STAT-Info est le bulletin de la Mission statistique du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Directeur de publication : Hervé Canneva, Directeur du personnel et de l'administration

Rédacteur en chef : Dominique Crosnier, Chef de la Mission Statistique - **Maquette** : Myriam Claval

Site internet : jeunesse-sports.gouv.fr

Adresse administrative : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr - **Tél.** : 01 40 45 92 96